

**ISSOIRE
COMMUNAUTE**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTÉ**

Nombre de Membres :

En exercice : 27
Présents : 26
Votants : 27
Pour : 27
Contre : 0
Abstention : 0

L'an deux mil dix,

Le 30 mars à dix-huit heures trente,

LE CONSEIL DE COMMUNAUTÉ d'ISSOIRE COMMUNAUTÉ dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire dans la salle du conseil municipal en Mairie d'Issoire sous la présidence de Monsieur Bernard ROUX, Président.

Date de convocation : 24/03/2010

Date d'affichage : 07/04/2010

OBJET :

**Projet d'installation des
entreprises Voltadis et
LRP sur le PIT de
Lavour - La Béchade**

Présents avec voix délibérante : Mrs Jacques MAGNE, Gérard GUILLET, Robert CHABAUD, Gilles DUFOUR, Pascal TARRAIRE (suppléant), Sébastien ALLART, Bertrand BARRAUD, Marc JAMON, Georges CHASSANY, Lionel DIRAND, Philippe MARTY, Bernard FLAT (suppléant), Bernard ROUX, Henri GONIN, Lionel GERARD, Georges NAVA, José CHiodo, Jean-Yves CROUZET, Joël BORTOLOTTI, Eric THOMAS ; Mmes Martine VORE, Françoise CHAUVIERE, Véronique COLAS-FIORINI, Maria LANCRENON, Nadège DUCHET, Chantal POISSON (suppléante).

Bernard FLAT : pouvoir de Jocelyne BOUQUET, du fait de l'absence de son suppléant attribué Eric MARY.

Absents excusés : Mrs Christophe NECHAOUNI, Henri SEMONSUT, Fabien BERNARD ; Mme Jocelyne BOUQUET.

Secrétaire : M. Henri GONIN

Rapporteur : Monsieur GUILLET

Monsieur le Rapporteur indique aux membres du Conseil Communautaire que la société VOLTADIS est actuellement implantée sur la commune de Sauxillanges et que sa filiale LRP est domiciliée à Cournon.

L'entreprise est spécialisée dans la commercialisation et l'installation de gaines à barre, produit innovant qui remplace les traditionnels câbles électriques. Fabriqués en Italie par la société BBI, VOLTADIS est l'importateur exclusif en France.

Avec un chiffre d'affaires en augmentation constante depuis 2007, la société affiche une santé financière appréciable avec un prévisionnel en hausse constante. Elle ne demande d'ailleurs aucun accompagnement pour son implantation. L'entreprise souhaite se doter d'un bâtiment de **800m²** représentant un investissement de 600.000 € H.T. pour pouvoir développer une activité de modification et conception de gaines à barre. La création de cette nouvelle activité permettrait à l'entreprise de devenir le distributeur exclusif des produits BBI pour tous les pays francophones, soit une augmentation de plus de 20% de l'activité.

L'implantation à Issoire permettra la création de 5 emplois en plus des 9 emplois existants sur les sites de Sauxillanges et de Cournon. Si nous prenons exemple de l'entreprise allemande qui distribue les produits BBI en Allemagne, celle-ci emploie plus de 20 personnes et a connu il y a quelques années un développement comparable à celui de Voltadis aujourd'hui. Il est donc tout à fait pertinent de penser que VOLTADIS pourrait à terme représenter une masse salariale de 20 personnes à Issoire.

Un entretien organisé par Issoire Communauté entre Monsieur VASQUEZ, gérant d'Altéad et Monsieur DOMAS, gérant de VOLTADIS a révélé que l'activité des 2 sociétés était complémentaire. L'accueil de VOLTADIS sur le PIT de Lavour - La Béchade permettrait aux 2 entreprises de développer des partenariats pour être plus compétitifs face à la concurrence.

Le caractère innovant des produits proposés par VOLTADIS permet d'intégrer cette entreprise dans le technopole EVOL'YSS car elle respecte les critères fixés par la DATAR en vue de notre volonté de devenir technopole Européen. En effet, il est important qu'en addition aux filières automobile et aéronautique le technopole EVOL'YSS accueille des entreprises innovantes tous secteurs confondus. VOLTADIS correspond à cette demande et il est tout à fait pertinent de l'accueillir sur le PIT Lavour - La Béchade.

Par ailleurs, Monsieur le Maire de Sauxillanges a adressé un courrier à Monsieur le Président d'Issoire Communauté pour l'inviter à trouver la solution d'implantation la meilleure possible pour VOLTADIS, ne pouvant favoriser sur sa commune le développement de la société.

L'accueil de VOLTADIS sur le PIT de Lavour - La Béchade permettrait donc la création à terme de 14 emplois à Issoire et un partenariat avec Altéad. Plusieurs parcelles sont à l'étude pour l'implantation de l'entreprise.

Monsieur le Rapporteur propose aux membres du Conseil Communautaire :

- D'autoriser l'implantation des entreprises VOLTADIS et sa filiale LRP sur le Parc de Lavour - La Béchade ;
- D'autoriser Monsieur le Président à établir et signer une promesse de vente sur un terrain restant à définir avec l'entreprise pour une surface totale d'environ 3.000 m² ;

Les membres du conseil communautaire, oui l'exposé de Monsieur le Rapporteur et après en avoir délibéré, décident à l'unanimité :

- D'autoriser l'implantation des entreprises VOLTADIS et sa filiale LRP sur le Parc de Lavour - La Béchade ;
- D'autoriser Monsieur le Président à établir et signer une promesse de vente sur un terrain restant à définir avec l'entreprise pour une surface totale d'environ 3.000 m².

Publié et certifié exécutoire
Issoire, le 07/04/2010
Transmis à la Sous-Préfecture
d'Issoire le 07/04/2010

Le Président
Bernard ROUX

Fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus

Au registre sont les signatures
Pour copie conforme :
Le Président,

Bernard ROUX